

Lyon, le 10 novembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon accorde une subvention à la Fondation Fourvière pour améliorer l'accueil des publics

La Métropole de Lyon soutient le site touristique de la basilique Notre Dame de Fourvière, site emblématique du secteur inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Lors de la dernière commission permanente, la collectivité a voté une subvention destinée à améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et à doter la Fondation Fourvière d'un outil de comptage pour améliorer le parcours des visiteurs.

Le site de Notre-Dame de Fourvière, emblématique du secteur inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO accueille chaque année plusieurs millions de visiteurs. Géré par la Fondation Fourvière, reconnue d'utilité publique, c'est le premier site touristique visité du territoire de la métropole de Lyon.

Situé au sommet de la colline de Fourvière, le site fait face à des défis d'accessibilité. Soucieuse d'améliorer les conditions d'accueil des visiteurs, la Métropole de Lyon a approuvé, lors de sa dernière commission permanente, l'octroi d'une subvention destinée à accompagner la Fondation dans la réalisation de nouveaux aménagements :

- La rénovation de l'ascenseur de la basilique, actuellement seul moyen d'accès pour les personnes à mobilité réduite ou pour les personnes avec poussettes. Un monteescaliers de grande capacité sera mis en place pendant la durée des travaux afin de maintenir l'accessibilité au site.
- La mise en place d'une solution de comptage des visiteurs en temps réel, afin de veiller au respect de la capacité d'accueil du site de Fourvière et de déterminer les points d'entrée des visiteurs. Cet outil permettra de mener une démarche d'observation de la fréquentation du site, et d'avoir une meilleure compréhension du parcours des visiteurs.

Les travaux de rénovation de l'ascenseur et l'installation des compteurs seront prévus pour le 1^{er} semestre 2026.

Pour réaliser ces aménagements, la Métropole de Lyon a voté une subvention d'équipement d'un montant de 65 300 € sur un coût prévisionnel total de 81 600 €.